



A l'attention du Président et des professeurs de club,

Mesdames, Messieurs,

Un stage Benjamins / Benjamines va avoir lieu à Mèze du 22 au 23 octobre 2022. Il s'agit d'un stage de la zone Est.(comités Gard, Hérault, Lozère)

Le début du stage est prévu le samedi 22 à 9H30 et la fin le dimanche 23 octobre à 17H00 précise.

Ce stage est un stage en internat complet au dojo de Mèze et sur le centre d'hébergement le Taurus (Mèze).

Le coût du stage est de **50 Euros. (À l'ordre CDH judo)**

Matériel à prévoir :Judogi, rechange, affaires de toilettes, petite pharmacie (pansement, élasto,...), passeport sportif, affaires de footing, tennis (running pour courir)

Les inscriptions se font via EXTRANET, les dossiers complémentaires sont à retirer sur EXTRANET (en cas de soucis d'inscription, le comité se trouve à votre disposition) ou sur le site du comité

Les inscriptions doivent impérativement arriver avant le 15 octobre 2022

Les inscriptions ne seront validées qu'après réception du règlement à

Comité Départemental de l'Hérault de Judo
Maison des Sports Nelson Mandela
ZAC « Pierres Vives » - Esplanade de l'Egalité
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au :

Franck FILAINE 06 62 77 86 33
franck.filaine@ffjudo.com

Franck FILAINE
Conseiller Technique Fédéral



Ligue Occitanie de Judo ZONE EST

Décharge de responsabilité valable pour les stages benjamins :

- du samedi 22 à 9h30 au dimanche 23 octobre 2022 à 17h00, au
dojo régional de Mèze,

Je soussigné (nom du responsable de l'enfant) :

Adresse :

.....

.....

.....

Code Postal : Ville :

Tel domicile : Portable : Mail :

- autorise mon enfant : NOM..... PRENOM.....

Né(e) le : A :

Numéro de Sécurité Sociale Mutuelle (Nom et N°) :

.....

Club :

N°licence :

Professeur :

Tel Professeur :

- à participer aux stages suscités,

- déclare expressément décharger l'encadrement de ces stages, de toute responsabilité concernant le déplacement de mon (mes) enfant (s) de mon domicile au lieu du stage, ainsi que pour le retour, durant les stages ou à la fin de ceux-ci.

En cas d'urgence :

- J'autorise l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avérerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté (*en cas de refus rayer la mention*). A défaut il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.

- Je m'engage à régler, dans les plus brefs délais, les frais inhérents aux mesures prises.

Votre enfant suit-il un traitement ?

O oui

O non

Si oui, le quel :

.....

.....

.....

Observations médicales (Allergie, crises, ...) :

.....

.....

.....

Aliments

prohibés :

.....

Les parents ou tuteurs légaux :

NOM et PRENOM :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM : Qualité :

Tél :

NOM : Qualité :

Tél :

COMITE HERAULT JUDO

FEDERATION FRANCAISE JUDO-JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINE ASSOCIEES

Maison des Sports Nelson Mandela ZAC Pierres Vives Esplanade de l'Egalité BP 7250 34086 Montpellier Cedex 4

E-mail : president_comite34@ffjudo.com - site : <http://comite-herault-judo.fr>